

**COMPTE RENDU**  
**SEANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019 – 17H**

L'an deux mille dix-neuf, le 24 juin,

Le Conseil Municipal de la Commune de LE GRAND VILLAGE PLAGE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrice ROBILLARD, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 juin 2019

**Présents** : MM. ROBILLARD, DAUGUET, BARCAT, Mmes AUSSANT, RAGUSA, BELLOTTI, MM. BRIDIER, MARIONNEAU

**Pouvoirs** : Mme PARAIRE à Mme BELLOTTI, Mme GODILLOT à M. BRIDIER

**Absents** : Mme CORNU, MM. MORLON, ROUX, PAYRAUD, BLEMON,

Monsieur Luc DAUGUET a été élu secrétaire.

-----

Le procès-verbal de la réunion du 11 juin 2019 n'appelle pas d'observation.

**1- Tarif 2019 – location d'espace pour l'installation d'une piscine**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de fixer le tarif 2019 pour la location d'un espace pour l'installation d'une piscine exploitée sur un des courts de tennis municipaux.

Il est dispensé des cours de natation et des cours d'aquagym.

L'exposé entendu,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

FIXE le tarif de location d'un espace pour l'installation de la dite piscine à 1375 €.

DETERMINE un forfait pour la mise à disposition de l'eau nécessaire au remplissage de la piscine à 319 €.

DETERMINE un forfait pour la mise à disposition de l'électricité nécessaire au fonctionnement de la piscine à 110 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation correspondante.

## 2- Décision modificative n°1– budget commune

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

VALIDE la décision modificative n°1 budget commune

### **INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<i>Article (Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
2181 Installations générales	- 3 027,00 €		
21571 matériel roulant opération 521	+ 2 527,00 €		
2183 matériel informatique – opération 528	+ 500,00 €		
<b>Total dépenses :</b>	<b>0 €</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>€</b>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h25.

Le Maire,  
Patrice ROBILLARD